

## 4 AXES STRATEGIQUES ET POLITIQUES DU SDD

### 4.1 Les scénarios d'évolution transfrontaliers<sup>14</sup>

#### 4.1.1 Développement des scénarios d'évolution

Les scénarios ont été construits selon la méthode suivante : des enjeux ou objectifs ont été définis comme des moyens de corriger les points faibles identifiés dans les profils territoriaux et les scénarios sont définis pour atteindre ces enjeux. Leurs effets induits sont étudiés et le scénario qui approche le plus près des enjeux est choisi.

Trois scénarios ont été élaborés. Ces scénarios illustrent des positions extrêmes et contrastées pour bien mettre en évidence les conséquences globales sur l'économie, l'environnement et le social, ainsi que les interventions nécessaires au niveau des politiques publiques.

- **Le scénario « tendanciel »**, pour lequel le développement se poursuit sur la base des tendances observées actuellement
- **Le scénario « axé sur des enjeux locaux de valorisation et de conservation des ressources »** qui développe les sujets et enjeux qui ressortent des propositions des communautés et acteurs locaux ; il correspond au scénario « état futur souhaité » du cahier des charges
- **Le scénario « innovant »** qui développe des propositions fortes - coopération, intégration économique, etc. - ne retenant pas forcément l'avis de tous ou nécessitant une forte intervention des politiques publiques.

Après évaluation et comparaison des scénarios, il s'avère que, dans chaque scénario, une vision prévaut sur les autres, et que celle-ci répond aussi aux attentes des différents groupes sociaux, acteurs économiques et politiques.

Le scénario « tendanciel » renforce la polarisation des richesses avec la mise en place de synergies entre les pouvoirs plus forts, avec le danger d'une perte de pouvoir des acteurs locaux et l'abandon des territoires marginaux. De plus, ce scénario, en inadéquation avec les objectifs de l'EMB, n'est pas viable à moyen ou long terme.

---

<sup>14</sup> Scénarios d'évolution transfrontaliers, 50 p, juin 2005, CEDDAET, GROUPEMENT SDD MONT-BLANC VALAIS, GROUPEMENT THOMASSET

---

Le scénario « axé sur des enjeux locaux de valorisation et de conservation des ressources » envisage une propagation des actions locales, d'où un cloisonnement évident. En l'absence de coopération et de capacité d'innovation, il n'est pas en mesure d'apporter une réponse suffisante aux effets des variables externes.

Le scénario « innovant » envisage une forte coopération et diffusion des opportunités, mais il ne tient pas compte de l'ancrage de la situation actuelle à laquelle, de fait, il s'oppose radicalement. Particulièrement ambitieux, il implique et nécessite un changement des mentalités.

#### 4.1.2 Scénario retenu : modèle de développement durable de l'EMB

Le modèle de développement durable doit prendre forme en intégrant les éléments positifs et utiles en tenant compte de la situation actuelle et des effets probables des variables externes. **Il correspond à une combinaison adéquate du scénario « axé sur des enjeux locaux de valorisation et de conservation des ressources », transposé et élargi à l'échelle de l'EMB, et du scénario « innovant » dont les ambitions ont été revues** vue la difficulté de les mettre en œuvre au niveau transfrontalier, et durablement sur les modes de gestion actuelles du territoire.

Ce modèle doit répondre aux principes suivants :

- Offrir des opportunités de développement équitables entre les communautés qui composent l'EMB,
- Etre équilibré au niveau du territoire,
- Intégrer des stratégies, des processus et des actions, visant à la croissance d'une identité commune de l'EMB,
- Considérer la qualité du paysage et de l'environnement sur l'ensemble du territoire.

La maîtrise des variables internes et la capacité de faire face aux aléas des processus extérieurs à l'EMB sont confrontées aux deux facteurs suivants :

- la disparité et le déséquilibre des modèles de développement actuels, avec un territoire caractérisé par une forte polarisation de la richesse;
- l'individualité et la gestion locale.

Ces deux facteurs ont engendré jusqu'à présent une faiblesse de la capacité d'innovation et de la gouvernance sur laquelle le SDD veut influencer, car ces éléments conditionnent le succès de n'importe quel projet de développement durable.

---

### 4.1.3 Axes stratégiques du modèle

La structure du modèle de développement durable de l'EMB s'articule sous forme **d'axes stratégiques<sup>15</sup> et d'objectifs**, les axes correspondant à l'agrégation des objectifs du modèle en de grandes orientations prioritaires et stratégiques.

Ces lignes directrices sont reprises au chapitre suivant : c'est autour de ceux-ci qu'ont été réfléchies et formalisées les actions du SDD.

## 4.2 Les 10 axes stratégiques

Compte tenu des forces et faiblesses actuelles du territoire de l'Espace Mont Blanc, **10 axes stratégiques** prioritaires méritent d'être conduits pour engager le territoire dans les principes du développement durable. Aucun des 3 piliers du développement durable n'est écarté : Social, Environnemental (protection des ressources naturelles), Economique (valorisation équilibrée et pérenne des ressources locales).

Ces axes stratégiques, comme schématisé au chapitre 1.3.3 sont le résultat d'un processus cohérent dont l'origine remonte au concept du SDD, aux thématiques communes des profils environnementaux, aux enjeux des scénarios d'évolution transfrontaliers et aux objectifs du modèle de développement durable, y compris les éléments issus de la démarche participative.

Les 10 axes stratégiques indiquées ci-après ne sont pas déclinées dans un ordre hiérarchique ou de priorité : toutes sont importantes. En outre, ces stratégies ne donnent pas forcément lieu, pour l'instant, à des fiches d'action (n'oublions pas que le SDD est conçu pour être un outil évolutif<sup>16</sup>) et peuvent se retrouver dans les objectifs et les outils<sup>17</sup> évoqués dans le présent document.

Les axes « Renforcer l'identité commune » et « Renforcer l'organisation du territoire » ont un caractère plus fort encore que les autres, pour trois raisons essentielles :

- Le territoire est en perte d'identité, le patrimoine est dans une phase de banalisation. Pour exister, l'Espace Mont Blanc se doit de faire émerger, cultiver une identité territoriale spécifique, comme autant de valeurs de ralliement. Il ne peut y avoir, en effet, de pays et de territoire commun sans culture commune et points de référence collectifs.

---

<sup>15</sup> cf. chapitre 1.3.3 « Objectifs du modèle de développement durable »

<sup>16</sup> cf. chapitre 1.3.2 « SDD : une démarche évolutive »

<sup>17</sup> cf. chapitres 3 « Outils d'application » et 5 « Outils de protection »

---

- L'organisation du territoire et de la coopération conditionne l'application des autres politiques. On sait aujourd'hui que la force d'un territoire, sa capacité à surmonter les difficultés, sa compétitivité, tiennent, avant tout autre chose, à la qualité de son organisation. Ce point est particulièrement sensible du fait que l'opulence et les facilités socio-économiques générées par les trente dernières années n'ont pas encouragé le territoire à s'organiser et les collectivités à coopérer. Le retard doit être rattrapé.
- Enfin, la culture commune et l'organisation relèvent en grande partie de la « Gouvernance ». Il ne peut y avoir de progrès sensible d'un territoire en matière de Développement Durable s'il ne modifie pas considérablement ses modes d'information, de sollicitation, d'implication des habitants.

Ces deux stratégies favorisent, plus que les autres encore, ce nouveau rapport politique entre les habitants et les décideurs.

Les 10 axes stratégiques proposés pour le Schéma de Développement Durable sont les suivants. Ils se déclinent ensuite en un programme d'actions.

- A Renforcer notre identité commune par les échanges autour de la valeur symbolique du Mont Blanc.
- B Renforcer notre organisation de coopération.
- C Réorienter notre tourisme vers un tourisme durable, diversifié, respectueux du territoire et de ses composantes.
- D Diversifier les économies locales pour mieux tirer parti des atouts du territoire et éviter les déséquilibres socio-économiques.
- E Engager des actions à l'échelle transfrontalière pour démontrer l'importance du renforcement de la cohésion sociale des territoires.
- F Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique, culturel et naturel.
- G Agir pour la qualité des paysages, et pour sa reconnaissance par les acteurs locaux.
- H Améliorer la gestion des ressources naturelles et limiter les nuisances (air, eau, bruit, déchets, énergie).
- I Faciliter les communications entre les vallées tout en diminuant les nuisances liées aux déplacements motorisés.
- J Gérer l'espace foncier, l'urbanisation et l'habitat pour un développement socio-économique harmonieux et solidaire.